

EWETA PV CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 MARS 2014

Procès-verbal du CA de l'EWETA du 18 mars 2014

Présents : D. Drion, F. Prignon, P. Manset, P. Godart, D. Simon, H. Procureur, J-M. Noel, A. Peters, S. Emmanuelidis, L. Trepagne, L. Breyne, J-F Mattivi, Z. Clarembau, B. Van Sandwyk, A. Jordens, D. Elias, L. Nagant, M. Goffinet

Représentés : W. Afano, P. De Groote, J-L. Marchant, H. Ercicum, G. Niset

Excusés : E. Chardon, B. Delperdange.

Invité : Stratos Dzeprailidis (Remplaçant de Mr Manset à la direction de l'ETA ATE)

Secrétariat : S. Angelozzi, E. Habimana.

23 administrateurs présents et/ou représentés. Le quorum est atteint

Ordre du jour

1. Approbation du [PV du CA du 21 janvier 2014](#)
2. Situation financière de l'EWETA : dernier point de la situation
3. Etat d'avancement des négociations sectorielles 2013-2014 :
 - ✓ Conclusion CCT DS et PFA
 - ✓ Groupe de travail Formations
 - ✓ Exécution du protocole d'accord
4. Elections 2014 : positionnement de notre secteur, suivi Memoranda
5. Transfert des compétences : avenir pour notre secteur
6. Divers
 - ✓ Travail des prisons
 - ✓ Avancement du groupe de travail « Futur de l'EWETA »

1. Approbation du PV du CA du 21 janvier 2014

Le PV est approuvé à l'unanimité

2. Situation financière de l'EWETA : dernier point de la situation

Le bilan et les comptes d'exploitation 2013 sont établis mais ils n'ont pas pu encore être vérifiés par le trésorier, Éric Chardon, et par conséquent non plus par le commissaire-réviseur.

Ils seront donc présentés au prochain CA du mois de mai avant d'être approuvés par l'AG de juin.

On peut tout de même dire que l'année 2013 s'est clôturée en boni de 44.000 euro.

En ce qui concerne l'exécution du budget 2014, l'EWETA ne s'en écarte pas. Toutefois, les cotisations n'étant pas encore réclamées, les comptes arrêtés au 14 mars présentent un mali de 21.527 euros.

Ce mali sera corrigé d'ici la fin de l'année.

Cotisations

Mme Angelozzi soumet à nouveau le point cotisations de l'EWETA à l'aval du CA car une nouvelle variante est proposée pour la future méthode de calcul. Au final celle-ci devra être avalisée par l'Assemblée Générale.

Le nouveau principe avait été présenté au CA du 27 novembre 2013 et devait être discuté et avalisé lors de l'Assemblée générale qui devait suivre mais l'AG ayant avorté, il n'a pas pu être présenté. Et lors de l'assemblée générale suivante, le 17 décembre 2013, il n'a pas été présenté non plus. Un courrier avait alors été adressé à tous les membres expliquant le principe régissant la nouvelle méthode de calcul.

Le but du changement est que la méthode de calcul des cotisations est basée sur les chiffres de l'emploi arrêtés au 30 juin de l'année antérieure et fournis par l'AWIPH. Ces chiffres reprennent le nombre de personnes physiques inscrites au registre du personnel de l'entreprise. Chaque année certains membres contestent ces chiffres car ils reprennent aussi les malades de longue durée. D'où la proposition de se baser sur les chiffres de l'ONSS qui reprennent le volume réel de l'emploi en ETP.

La formule des cotisations est composée d'un socle de base identique pour chaque ETA augmenté d'un forfait par travailleur. Deux variantes sont proposées afin de garantir à l'EWETA les mêmes rentrées qu'avec la formule initiale : l'une maintenant le même socle et augmentant le forfait par travailleur, l'autre augmentant « plus légèrement » le forfait par travailleur mais augmentant plus le socle par ETA.

Le CA décide que pour 2014 la méthode AWIPH soit retenue afin de ne plus tarder pour demander les cotisations aux ETA et éviter de grever la trésorerie de l'EWETA, un mail explicatif sur les deux variantes proposées sera transmis aux membres qui décideront en assemblée générale du 6 juin 2014 de la méthode à adopter pour les futures cotisations à partir de 2015.

3. Etat d'avancement des négociations sectorielles 2013-2014 :

✓ **Conclusion CCT DS et PFA** : signature de ces CCT le 26 mars

✓ **Groupe de travail Formations** : info mail aux membres envoyé le 14 mars

Le président émet le souhait que les ETA s'impliquent plus dans les travaux de commission paritaire. Il serait intéressant que l'EWETA soit bien représentée dans les groupes de travail car les organisations syndicales semblent très motivées.

Un administrateur demande que l'agenda, le point de la situation et les enjeux soient communiqués à l'avance. Un mail récapitulatif pour ce groupe de travail a déjà été envoyé, dans ce sens, aux membres. Il est décidé qu'un mail plus synthétique sera renvoyé à toutes les ETA avec les points qui intéressent tout le monde. Le but poursuivi par les partenaires sociaux est de mettre en place un vademécum en la matière.

✓ **Exécution du protocole d'accord** :

- Deux Vademecum sont déjà inclus dans le protocole d'accord, un pour le maintien dans l'emploi en cas d'incapacité médicale ou accidentelle d'un travailleur et l'autre en cas de mi-temps médical.
- Classification de fonctions : Les formations de remise à niveau seront organisées par l'AWIPH via Optimor.
- Formations : renvoi à l'info membres du 14 mars et au groupe de travail interne prévu le 1er avril.
- Aménagement fin de carrière : collecte en cours sur les pratiques des ETA pour application de la CCT 104 – plan emploi pour travailleurs âgés. Il est rappelé que toute entreprise employant plus de 20 travailleurs a l'obligation d'établir un plan d'emploi pour les travailleurs âgés, soit pour maintenir l'emploi, soit pour accroître l'emploi soit pour exclure toute discrimination envers des 45 ans et plus
- Assurance hospitalisation : renvoi des négociations au niveau local ETA
- Défense commune des intérêts du secteur : renvoi à l'invitation des OS pour le 18 mars (mais niveau intersectoriel pour le secteur Non Marchand).

La direction de l'EWETA met en garde par rapport au fait que les organisations syndicales tirent « tout azimut » pour l'instant et sollicitent le banc patronal dans toutes les actions qui les mobilisent pour le moment : ils sollicitent directement les représentants patronaux des Commissions paritaires, parallèlement aux fédérations patronales sectorielles et fédérations coupoles.

La position de l'UNIPSO est de dire : on veut bien discuter de différents sujets sur une plateforme ouverte, mais on ne s'engage pas plus loin sur des actions et des manifestations telles que celles qui sont prévues. C'est la raison pour laquelle les organisations syndicales se sont adressées directement à chacun des secteurs pour avoir un appui sectoriel.

Question est posée sur la participation de l'EWETA à la réunion du 18 mars avec les organisations syndicales du secteur NM. Monsieur Procureur pense que oui, parce que nous sommes invités. Monsieur Emmanuelidis pense qu'il faut s'interroger sur les réels enjeux. Officiellement, le but est de sauver le Non Marchand. Mais en réalité il y a deux courants : les « petits secteurs » qui sont pour

une collaboration avec les OS et les « grands secteurs » qui se battent pour des sièges et des mandats dans les nouvelles instances de décision.

En définitive, il est décidé que l'EWETA doit répondre à cette invitation des organisations syndicales et que Sognia Angelozzi ira à la réunion pour informer de la position prise par le conseil d'administration. Le CA soutient le contenu des messages que veulent porter les organisations syndicales, en principal, rappeler l'importance du secteur Non Marchand, le hisser à sa juste valeur y compris dans les plans de relance économique telle que le Plan Marschall 2022.

Par contre, l'EWETA ne souscrit pas à la participation des travailleurs à la manifestation du 27 mars, elle précisera qu'elle soutient le contenu des revendications du front commun syndical (FCS) en corrélation avec la plateforme ouverte qui sera portée par l'UNIPSO dans ses concertations avec le FCS.

Les délégués qui participeront à la manifestation devront recevoir des indemnités de grève.

Mr Emmanuelidis informe que les employeurs de la CP 319 seront présents à la réunion du 18 mars et qu'ils ont décidé de payer les salaires pour les participants.

- ✓ **Nouvelle info qui implique une position du secteur**

Voir point 5

4. Elections 2014 : positionnement de notre secteur, suivi Memoranda

- ✓ *Tour des régions et rencontres politiques avec UNIPSO*

Rappel de la rencontre qui se déroulera dans l'ETA Belair à Marche, le 1^{er} avril. Un rappel sera à nouveau adressé aux membres avec les questions relatives à notre secteur qui feront l'objet d'interpellations vers les candidats politiques qui seront présents à cette rencontre.

5. Transfert des compétences : avenir pour notre secteur

L'EWETA a été interpellée par l'UNIPSO (notre représentant au CESW – Conseil Economique et Social de Wallonie) qui doit se positionner en notre nom sur une question soulevée en commission AIS - Commission de l'Action et de l'Intégration Sociale des services collectifs et de la santé. Dans le cadre du Mémoire du CESW en cours de rédaction, la FGTB recommande un ancrage de la politique de l'intégration de la personne handicapée vers l'emploi ordinaire. L'UNIPSO a réservé son avis pour pouvoir nous consulter et avoir la position du secteur sur la question.

Les administrateurs font le point : Ne serait-il pas urgent de s'arrêter, de prendre une position et de se faire entendre en tant que secteur des ETA. Tout le monde discute avec tout le monde de l'avenir des ETA sans que le secteur ne soit associé à la discussion. Les questions à se poser sont : Vers où

voulons nous aller ? Où avons-nous plus intérêt à nous positionner ? Où seront nous plus écoutés ? La période préélectorale peut être mise à profit pour être écouté et s'entourer « d'experts » sur ces questions.

M. Closen, chef de cabinet de la Ministre Tillieux avait aussi, de façon informelle, invité le secteur à se positionner dans le cadre du futur OIP (Organisme d'intérêt public) craignant que l'emploi adapté aie moins de poids dans l'action sociale avec l'intégration des matières de l'INAMI suite au transfert des compétences découlant de la sixième réforme de l'Etat.

Il est décidé de continuer à s'informer et de créer un GT pour y réfléchir. Il va falloir chercher des éléments que nous n'avons pas encore. S'entourer d'experts est utile dans cette matière politique où tous les enjeux doivent être bien pesés.

En ce qui concerne l'interpellation de l'UNIPSO, le CA décide de réserver notre position, quitte à ce que le CESW donne un avis partagé. L'idée étant plutôt que d'avoir une position tranchée du CESW sur la question, de lui demander d'étudier les enjeux en concertation avec tous les acteurs concernés.

6. Divers

✓ Travail des prisons

Un texte commun sur la communication à avoir autour du dossier prisons est soumis, comme demandé lors du précédent CA, à l'avis des administrateurs. M. Noël s'en est déjà inspiré pour son interview de mardi 18 mars matin avec la chaîne de télévisions Arte. Il est proposé d'ajouter à la note que le secteur veut lutter contre le fait que certains intermédiaires peu scrupuleux profitent de ce gap de prix entre le secteur pénitentiaire et les autres secteurs pour se remplir les poches au détriment de l'emploi des plus faibles. Cette notion sera ajoutée au texte et ce dernier sera diffusé comme support de communication auprès de toutes les ETA.

Comme introduit plus tôt, Mr Noël a reçu des journalistes de la chaîne Franco-Allemande Arte qui préparent un reportage sur le dossier Prison qui passera dans l'émission «Vox pop ». Ils comptaient aussi filmer la prison de Marneffe et interviewer Mr Boumal de la régie du travail pénitentiaire. Mr Noël souligne qu'ils n'ont pas parlé vraiment de concurrence déloyale mais bien des prix pratiqués par les prisons et des conséquences.

Mr Drion informe qu'au niveau de la Fédération liégeoise, il a été décidé d'envoyer tour à tour un courrier aux politiques et aux syndicats sur les conséquences de cette concurrence sur l'emploi dans les ETA. L'AWIPH et le Cabinet ont reçu copies de ces courriers des ETA Liégeoises et se réfèrent à l'EWETA pour y répondre. A noter aussi que les 2 autres fédérations, VLAB et FEBRAP seraient favorables à une démarche politique avant et après les élections avec le nouveau Ministre de la Justice. Point déjà repris par ailleurs dans le Mémoire fédéral commun des 3 Fédérations d'ETA.

✓ **Avancement du groupe de travail « Futur de l'EWETA »**

Le groupe est constitué de 2 représentants de chaque province en plus de Mr Drion. Le groupe s'est réuni à 3 reprises et a traité des points suivants :

- Rôle et missions de l'EWETA ;
- Comparaison avec la structure de la Vlab et de la Febrap ;
- Regard sur les aspects de structures et de budget ;
- Constitution du futur CA : proposition de mandats donnés aux provinces.

M. Van Sandwijk exprime sa désapprobation par rapport à la représentation par province.

La prochaine réunion est prévue pour le 9 avril. Les conclusions devraient être prêtes pour fin avril. Elles seront exposées au CA suivant et in fine à l'AG du mois de juin.

Monsieur Drion note que l'esprit des rencontres est très positif et très volontariste.

✓ **Formation Management des buts sociaux**

Compte rendu de la rencontre du 14 mars avec l'AWIPH et CEQUAL. Rappel : CEQUAL avait remporté le marché de formation sur le Management des buts sociaux. Un recadrage a été demandé car la première personne que CEQUAL avait chargée de la mission, Mr Bockiau, n'avait pas donné satisfaction. Un nouveau formateur a été désigné en la personne de Mr Noblesse et il a déjà pris des informations sur le secteur. Lors de cette rencontre, Mr Noblesse a présenté les recherches faites. Un accord a été trouvé sur la suite des choses. : Les ETA vont être consultées, une ou deux ETA par province ayant développé des outils de management de buts sociaux. Pour le Hainaut on a déjà ENTRA et ETA d'Enghien. Pour Liège on a les Ateliers du Monceau, pour le Luxembourg il y a Serviplast. Il manque deux provinces Namur et le Brabant Wallon. Si des ETA estiment qu'elles ont des expériences transférables à communiquer, elles sont invitées à se faire connaître. Aucune autre ETA présente ne se manifeste mais il est suggéré de contacter l'ETA Le Rucher pour ses bonnes pratiques développées dans ce cadre.

Pour conclure la mission de CEQUAL, l'AWIPH souhaite mettre à disposition des ETA les divers outils recensés. Peut-être plus tard, dans le cadre d'un nouvel appel d'offres, l'AWIPH donnera mission à CEQUAL ou une autre société d'accompagner les ETA, désireuses, pour mettre en œuvre un outil de management des buts sociaux en leur sein.

✓ **Quota AWIPH**

Monsieur Pascal Simon, directeur d'Entra a écrit à l'AWIPH pour protester contre la reconduction simple des quotas 2013 pour 2014. Il demande le soutien de la fédération à son action. En effet, son ETA est en dépassement de quota depuis plusieurs années. Et une reconduction des quotas en l'état, alors que son ETA développe de nouveaux projets lui fait craindre qu'à cause d'un budget revu à la

baisse, l'AWIPH ne finance tout simplement pas les emplois hors quota. Ce qui mettrait en péril son ETA et menacerait l'emploi d'au moins 65 personnes.

Monsieur Dany Simon précise qu'en ce qui le concerne, depuis 2008 le Roseau vert est en dépassement de quota : 24 places en quota pour 48 emplois effectifs. Il craint qu'une démarche pour rencontrer la demande d'ENTRA ne mette en péril son ETA alors que jusque-là, le quota global n'étant pas dépassé, l'AWIPH finance toujours les emplois en dépassement de quota individuel.

Monsieur Emmanuelidis précise que le conseil d'avis de l'AWIPH pour l'emploi et la formation (CEFE) avait émis une réserve demandant que si une ETA se retrouve en difficulté par rapport à cette décision, que l'AWIPH puisse y être réceptive.

Le CA de l'EWETA décide que la situation peut être défendue pour l'ensemble des ETA. Mr Drion et Mme Angelozzi en parleront à l'Administratrice générale de l'AWIPH lors de leur rencontre prochaine.

✓ **Projets européens**

Projet Transition-Insertion : L'appel à projet FSE et FEDER 2014-2020 a été lancé. Les projets sont à introduire avant le 15 mai, date butoir. Notre secteur va introduire un projet qui est en fait l'élargissement du projet Transition-Insertion émanant de la FÉTAL avec un partenariat à plus d'écoles. Il va falloir procéder à une révision du fonctionnement et du suivi de ce projet car Mr Hubert se retire du projet et la FÉTAL cherche à le remplacer à mi-temps. L'élargissement du projet aura aussi des répercussions sur l'emploi du temps des collaborateurs de l'EWETA et principalement celui d'Isabelle Vandermoten.

Projet Interreg : en cours de réflexion avec nos homologues français et aussi avec VLAB et FEBRAP pour introduction d'un nouveau projet Interreg visant la diversification économique pour les EA/ETA. Mr Niset avait contacté en premier lieu les ETA du Hainaut occidental, pensant qu'étant frontalières elles seraient plus enclines à un partenariat avec les EA françaises mais elles ne sont plus intéressées. L'EWETA se tourne alors vers d'autres ETA ainsi que la Vlab et la Febrap qui sont intéressées. La prochaine réunion est prévue pour le 23 avril à Bruxelles pour définir un cadre plus précis sur les actions à suivre. Ensuite, les partenaires pourront introduire un projet et recevoir des fonds pour mener leurs actions. Un appel sera lancé aux ETA.

✓ **Formations AWIPH : comité d'accompagnement**

Le comité d'accompagnement se réunit le 20 mars. Mme Peters a appris que les dossiers Pôle 2 devraient être rentrés pour le 18 avril. L'EWETA n'a reçu aucune information dans ce sens et se renseignera auprès de Mme Gawron. Dans tous les cas, l'EWETA insistera pour que les ETA aient un délai raisonnable pour introduire les projets de formations.

Fait à Couillet le 1^{er} avril 2014

Dany Drion, Président